



*le
Bulletin
du*

pionnier

PUBLIÉ PAR LES SYNDICATS DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC (CSN), MONTRÉAL, LUNDI LE 22 DÉCEMBRE 1969, VOL. 5 No 6

92

LA TENUE
DU
SCRUTIN
EST
REMISE

REMISE DES ÉLECTIONS ET POSTES À COMBLER

À TOUS LES MEMBRES

Par suite d'une décision du Comité d'élections, approuvée par l'exécutif de votre Syndicat, les élections pour le secteur Magasins ont été remises à plus tard.

Tous les bulletins de vote ont été annulés et détruits. D'autres bulletins vous seront envoyés, de couleur différente.

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les candidats actuels.

Nous ouvrons les mises en nomination pour les postes suivants:

- Secteur Entrepôts -
 - Poste de secrétaire du Syndicat -
 - Poste de membre du Comité de surveillance -
- Secteur Magasins -
 - Poste de membre du Comité de surveillance -

Veillez faire votre demande de mise en nomination **avant le 6 janvier 1970**, à minuit, adressée au confrère Conrad Parent, Secrétaire d'élections, **C.P. 250, Station "N", Montréal.**

Sur réception de votre demande, une formule officielle de mise en nomination vous sera envoyée, que vous devrez nous retourner dûment remplie pour **16 janvier 1970, à minuit.**

Un autre bulletin du "Pionnier" vous sera envoyé pour vous faire connaître les noms de tous les candidats, le poste qu'ils auront choisi, ainsi que les date, lieu et heure de votation.

Pour l'information des membres, le Comité d'élection est composé du confrère Gilles Girard, Président; Conrad Parent, Secrétaire; Oscar Leclerc, Scrutateur pour la région de Québec et Roger Demoors, Scrutateur pour la région de Montréal, qui vient d'être dûment nommé par l'exécutif de votre Syndicat, tel que stipulé dans la constitution.

Une des principales raisons pour laquelle les bulletins de vote ont été annulés c'est que les membres n'avaient pas reçu "le Pionnier" qui nommait les candidats et que déjà des bulletins de vote étaient rendus. Donc, à l'avenir, "le Pionnier" vous sera envoyé au moins une (1) semaine avant les bulletins de vote.

Le Comité d'élections en profite pour souhaiter des fêtes heureuses à tous les membres. Nous espérons que tous les postes seront comblés pour que votre exécutif puisse être complet.

Syndicalement vôtre,

LE COMITÉ D'ÉLECTIONS,

par: Gilles Girard,
Président.